



PÔLE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
COMMERCE ET RÉGLEMENTATION
SERVICE RÉGLEMENTATION ET
ACTIVITÉS COMMERCANTES

Réservé à l'administration

Date de dépôt :

Observations :

.....

.....

.....

DEMANDE D'EXPLOITATION D'UN STAND AU MARCHÉ COUVERT

Cadre à renseigner par l'administration

STAND VACANT

Adresse : Marché Couvert

..... Place Jean Paul 2

..... 57000 METZ

Ailes du bâtiment	Métrage en linéaire et surface	Loyer mensuel (tarification 2021) sans les charges (eau électricité, SACEM/SPRE)
DROITE	12ML SOIT 38M²	604€

1. CANDIDAT :

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone (s) :

E-mail :

Années d'expérience dans le métier :

Références dans le métier :

Situation actuelle:

<input type="checkbox"/> Salarié (préciser).	<input type="checkbox"/> Entrepreneur.
<input type="checkbox"/> Chômeur.	<input type="checkbox"/> Autres (préciser).

2. PERSONNE MORALE

Domaine d'activité:.....

Dénomination de la société :.....

Statut juridique : SA SAS SARL EURL Autre:

Siège social:.....

Numéro de SIRET:.....

Date de création:.....

Avez-vous un lieu de vente actuellement, y compris les marchés messins (nom de l'enseigne et adresse) :.....

.....

.....

.....

3. VOTRE PROJET POUR CE STAND

Vous ou votre entreprise êtes accompagné: NON
 OUI

Par qui? :

Envisagez-vous des travaux ou aménagement spécifique pour exercer votre profession dans ce stand?

NON
 OUI

Quels types de travaux souhaitez-vous entreprendre après accord des services compétents : (fournir la liste détaillée ainsi qu'un visuel projeté)?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quels seront les produits proposés aux usagers? (liste la plus exhaustive possible)

.....

.....

.....

.....

.....

Votre action s'inscrit elle dans le cadre du développement durable (gestion et recyclage des déchets, origine des produits, consommation énergétique raisonnée...) ?

.....

.....

.....

.....

Quels types d'actions de communication envisagez-vous pour l'ouverture de votre commerce?

.....
.....
.....

Envisagez-vous de créer des emplois:

<input type="checkbox"/>	NON
<input type="checkbox"/>	OUI

A partir de quelle date souhaitez-vous démarrer votre activité au sein du Marché Couvert ?

.....
.....
.....

4. PIÈCES A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À VOTRE DEMANDE INITIALE

- Attestation(s) d'assurance(s) RC professionnelle
- Copie de la carte d'identité
- Copie des statuts de la société le cas échéant
- Extrait du registre du commerce et des sociétés (Kbis)
- RIB
- Carte de commerçant (ou CERFA 13984).
- Photographies des produits proposés.

Pour une visite des lieux il vous appartient de prendre rendez-vous par mail ou courrier à l'adresse précisée en fin de courrier.

Il est rappelé que l'attribution d'un emplacement constitue un acte administratif du Maire ou de son représentant en charge de l'occupation du domaine public qui confère un droit personnel d'occupation du domaine public. Ce droit personnel d'occupation est conféré à titre précaire et révocable, il ne constitue aucunement un droit de propriété foncier, corporel ou incorporel.

Afin de compléter votre demande, vous pouvez joindre tout document que vous jugerez utile aux services municipaux pour étudier votre dossier (types de produits utilisés, curriculum vitae, photos, etc...

L'aménagement d'un étal dans la halle du Marché Couvert nécessite une validation des services techniques municipaux, u Service Départemental d'Incendie et de Secours et des services de l'architecte des bâtiments de France afin de préserver l'harmonie du bâti messin.

Par ailleurs, les attestations de conformité des installations électriques devront être transmises annuellement à la Ville de Metz.

Le commerçant qui verra sa candidature retenue devra fournir annuellement les documents réglementaires justifiant de son activité (Kbis ou Siren de moins de 3 mois, assurance responsabilité civile professionnelle, assurance couvrant le mobilier, matériel et marchandises contre les risques incendie, ouragan, tempête, dommages causés par l'électricité, dégâts des eaux, bris de glace..., carte de commerçant, cerfa 13984 le cas échéant, attestation MSA le cas échéant).

Fait à : le : Signature :

La présente demande est à adresser :

par courrier

Mairie de Metz - Pôle Tranquillité Publique, Commerce et Réglementation
Service Réglementation et Activités Commerçantes
Boîte postale 21025 - 57036 METZ Cedex 01

par mail

foires@mairie-metz.fr

ou déposé

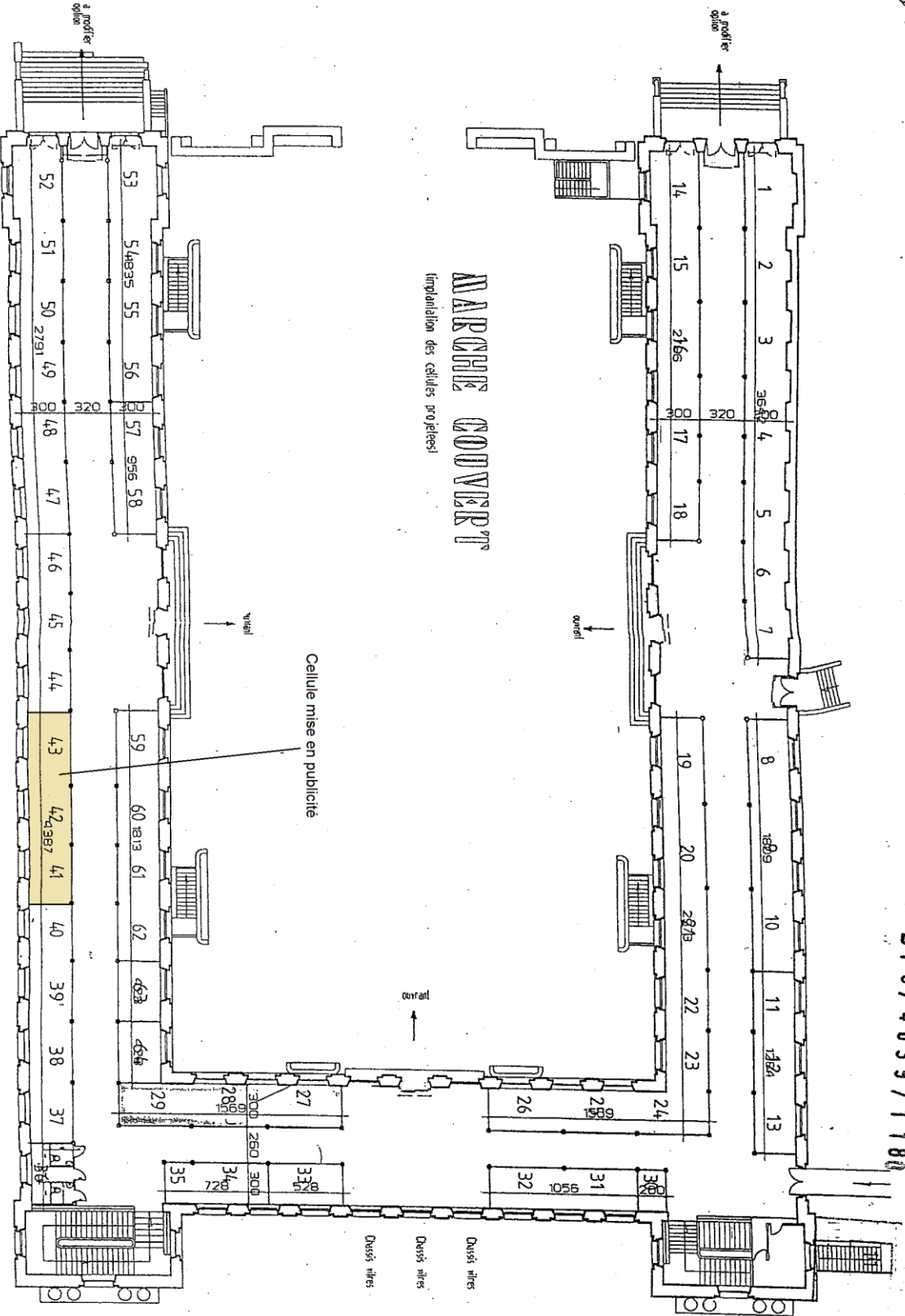
Service Réglementation et Activités Commerçantes
59 rue Chambièrre - 57000 METZ (0 800 891 891)

Pendant les horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi : 8h15-12h15 / 14h15-17h15

➤ **L'instruction du dossier ne peut être entreprise que si la collectivité est en possession de l'intégralité des documents demandés. Tous les champs devront être complétés pour que la demande puisse être prise en compte.**

Les informations recueillies par le service de la Réglementation font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les participants aux foires et marchés. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services de la Ville de Metz, de la Trésorerie Municipale. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à : Hôtel de Ville de Metz - A l'attention du CIL, Administration Générale - 1, place d'Armes – 57036 METZ Cedex 1 - Téléphone : 0 800 891 891 - Adresse de messagerie : cil@mairie-metz.fr

DT 57 463 971 180



MARCHÉ COUVERT

implantation des cellules projetées

VILLE DE FETZ
ARCHITECTURE

L'ARCHITECTE

LE CADRE ET SERVICE

LE DÉSIGNÉ DES
DES PROJETS ÉVALUÉS

TOUT LE TRAVAIL
L'ARCHITECTE

01/07/05